



NATATION COURSE

Critères de sélection 2026

◆ Principes généraux

- ◆ Championnats d'Europe - Paris (FRA) - lundi 10 au dimanche 16 août
- ◆ Championnats du monde 25m - Pékin (CHN) - mardi 1^{er} au dimanche 6 décembre
- ◆ Championnats d'Europe Juniors - Munich (GER) - mardi 7 au dimanche 12 juillet
- ◆ Action Post-Juniors U21 - Baku (AZE) - jeudi 1^{er} au samedi 3 octobre
World Aquatics Swimming World Cup - Stop 1
- ◆ Coupe de la Confédération Méditerranée - Belgrade (SRB) - 19 au 21 juin





PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le Directeur Technique National sélectionne les athlètes.

Il arrête la sélection nominative sur proposition du Directeur des équipes de France.

Le Directeur Technique National peut à tout moment retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui ne serait pas en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il ou elle a été retenu(e), en raison de blessure, de pathologie ou de contre-indication médicale.

Après consultation de l'encadrement technique de l'équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération Française de Natation.

Aucune performance réalisée au départ d'un relais ne sera prise en considération pour intégrer une sélection nationale.

En cas d'égalité pour une sélection, et si ce cas n'est pas décrit dans les critères de sélection de la compétition en référence, les nageurs seront départagés sur leur performance en série, ou à défaut, sur leur meilleur temps de l'épreuve dans la base fédérale des classements nationaux 2026 en bassin de 50 m, à la date de la sélection.

Précision concernant la rédaction : pour des raisons de facilité rédactionnelle, à chaque fois qu'il est écrit «les nageurs... », il faut comprendre « les nageuses et les nageurs... ».



Championnats d'Europe

Paris (FRA)

du lundi 10 au dimanche 16 août

Responsable d'équipe

Denis AUGUIN



Epreuves au programme :

Dames et messieurs :

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre,
50 - 100 - 200 dos,
50 - 100 - 200 brasse,
50 - 100 - 200 papillon,
200 - 400 4 nages,

Dames, messieurs et mixtes :

4x100, 4x200 nage libre et 4x100 4 nages.

Entraîneur en chef

Michel CHRETIEN



1. Compétitions de sélection :

1.1 Les championnats de France Elite du 27 juin au 2 juillet - Saint Etienne

1.2 Les championnats de France U18 du 25 au 30 mai - Chalon sur Saône

Epreuves individuelles	Dames	Messieurs
50 nage libre	24.80	22.05
100 nage libre	54.10	48.54
200 nage libre	1:58.33	1:46.88
400 nage libre	4:10.23	3:47.69
800 nage libre	8:29.00	7:50.50
1500 nage libre	16:14.00	15:01.89
50 dos	27.90	24.89
100 dos	1:00.27	53.95
200 dos	2:10.89	1:58.45
50 brasse	30.75	27.30
100 brasse	1:06.89	59.75
200 brasse	2:25.91	2:10.32
50 papillon	26.14	23.24
100 papillon	58.30	51.81
200 papillon	2:10.59	1:56.51
200 4 nages	2:12.28	1:59.05
400 4 nages	4:41.57	4:15.05

2. Modalités de sélection aux épreuves individuelles :

2.1 Seront proposés à la sélection, dans la limite de 4 nageurs par épreuve, lors de la compétition référencée au **point 1.1**, les nageurs qui auront réalisé **en finale A** (en séries pour les épreuves de 800 et 1500 nage libre dames et messieurs) le temps de qualification du tableau ci-contre. En cas d'égalité pour la 4^{ème} place qualificative sur une épreuve, le temps en série sera considéré. En cas de nouvelle égalité, le meilleur temps réalisé sur la saison 2026 sera considéré.

2.2. Selon les mêmes modalités décrites au **point 2.1** et dans la limite des places vacantes, seront proposés à la sélection, les nageurs qui auront réalisé le temps de qualification du tableau ci-contre lors de la compétition référencée au **point 1.2**.

3. Modalités d'engagement aux épreuves complémentaires :

3.1 Etre qualifié sur une épreuve individuelle.

3.2 Avoir réalisé le temps du tableau ci-contre du 16 juin 2025 au 2 juillet 2026 lors des compétitions référencées par la Fédération Française de Natation (championnats nationaux, championnats de Ligues, Circuit FFN des meetings Qualificatifs, meetings European Aquatics® et World Aquatics).

3.3 Au regard des **points 3.1 et 3.2**, les demandes exprimées seront étudiées au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.



Championnats d'Europe

Paris (FRA)

du lundi 10 au dimanche 16 août

3.4 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou de son représentant.

4. Modalités de sélection aux épreuves de relais :

4.1 Lors de la compétition citée au **point 1.1**, les nageurs concernés par une potentielle sélection aux relais devront se déclarer disponibles. **Seuls ceux-ci seront considérés** pour l'addition chronométrique de chaque relais.

4.2 Pour les relais **4x100 et 4x200 nage libre dames, messieurs, mixtes***, au regard des **points 1.1 et 4.1**, seront proposés à la sélection les quatre premiers nageurs (*pour les relais **mixtes**, les deux premières nageuses et deux premiers nageurs) de la **finale A** qui auront réalisé à l'addition de leurs performances individuelles le temps du relais concerné (tableau ci-dessous). Le temps en séries de ces 4 premiers nageurs pourra être considéré pour valider le temps du relais.

4.3 Pour les relais **4x100 4 nages dames, messieurs, mixte***, au regard des **points 1.1, et 4.1**, seront proposés à la sélection les quatre meilleurs nageurs qui auront réalisé le meilleur temps **en finale A uniquement**, dans chaque 100 m de spécialité, à condition que l'addition de leurs performances individuelles corresponde au temps de qualification du tableau ci-dessous (*le relais devant être composé de quatre nageurs différents*).

*Pour le relais **mixte**, la meilleure combinaison chronométrique sera considérée.

4.4 Des nageurs réservistes pourront être sélectionnés selon le niveau et la stratégie des relais, y compris à l'appui des performances réalisées lors de la compétition citée au **point 1.2**, attendu que, pour la constitution des relais, la priorité sera donnée aux nageurs qualifiés individuellement.

4.5 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur des Equipes de France en concertation avec le Directeur Technique National ou de leurs représentants.

Epreuves de relais	Dames	Messieurs	Mixtes
4x100 nage libre	3:38.00	3:15.00	3:28.00
4x200 nage libre	7:58.00	7:10.00	7:32.00
4x100 4 nages	4:00.00	3:35.00	3:46.00

5. Dispositions générales

5.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

5.2 Les critères présents sont écrits en fonction des règlements European Aquatics® connus le jour de la publication. Tout changement de règlement de compétition par cette instance pourra contraindre la Direction Technique Nationale à modifier ce document.

5.3 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.

**EUROPEAN
AQUATICS®**

This is your element ~ ~



Championnats du monde

Pékin (CHN)

du mardi 1^{er} au dimanche 6 décembre

Responsable d'équipe

Denis AUGUIN



Epreuves au programme :

Dames et messieurs :

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre,
50 - 100 - 200 dos,
50 - 100 - 200 brasse,
50 - 100 - 200 papillon,
100 - 200 - 400 4 nages,

Dames, messieurs :

4x100, 4x200 nage libre et 4x100 4 nages.

Mixtes :

4x50 nage libre, 4x50 et 4x100 4 nages.

Entraîneur en chef

Michel CHRETIEN



!! Veuillez vous assurer d'être en possession d'un **passport** valide *a minima* jusqu'au **15 juin 2027 !!**

1. Compétitions de sélection :

- 1.1** Les championnats d'Europe en grand bassin à Paris du 10 au 16 août.
- 1.2** Les championnats de France petit bassin du 22 au 25 octobre - *lieu à déterminer*.
- 1.3** Etapes de la Coupe du monde World Aquatics 2026 en petit bassin.

Epreuves individuelles	Dames	Messieurs
50 nage libre	24.14	21.01
100 nage libre	52.80	46.63
200 nage libre	1:54.84	1:42.93
400 nage libre	4:03.59	3:39.64
800 nage libre	8:20.08	7:37.14
1500 nage libre	15:52.96	14:34.27
50 dos	26.21	23.22
100 dos	57.11	50.60
200 dos	2:05.05	1:51.60
50 brasse	29.81	26.07
100 brasse	1:04.77	57.23
200 brasse	2:20.55	2:04.78
50 papillon	25.40	22.28
100 papillon	56.88	50.04
200 papillon	2:07.50	1:52.28
100 4 nages	59.14	52.51
200 4 nages	2:08.11	1:53.71
400 4 nages	4:34.08	4:06.73

2. Modalités de sélection aux épreuves individuelles :

2.1 Nageurs s'entraînant à l'année en France ou dans l'espace européen.

2.2 Nageurs s'entraînant à l'année en dehors de l'espace européen.

Seront proposés à la sélection dans l'ordre de priorité des points décrits ci-après et **dans la limite de 2 nageurs par épreuve :**

Merci de prendre connaissance en annexes de la mise en place des Wild-Cards par World Aquatics, **postérieure** à l'écriture des présents critères

2.3 Concernant le **point 2.1** : le meilleur nageur médaillé* pour chaque épreuve lors de la compétition référencée au **point 1.1**, si et seulement si ils participent à la compétition référencée au **point 1.2**.

2.4 Concernant le **point 2.2** : Le meilleur nageur médaillé* pour chaque épreuve lors de la compétition référencée au **point 1.1**.

2.5 Concernant le **point 2.1** : Au regard des **points 2.3 et 2.4 et** des places vacantes, les nageurs qui auront réalisé **en finale A** (en séries pour les épreuves de 800 et 1500 nage libre dames et messieurs), lors de la compétition référencée au **point 1.2**, les temps exigés du tableau ci-contre.



Championnats du monde

Pékin (CHN)

du mardi 1^{er} au dimanche 6 décembre

En cas d'égalité pour la 2^{de} place qualificative sur une épreuve, le temps en série sera considéré. En cas de nouvelle égalité, le meilleur temps réalisé en bassin de 50m sur la saison 2026 sera considéré.

2.6 Concernant les points 2.1 et 2.2 : Au regard des **points 2.3, 2.4 et 2.5 et** des places vacantes, les nageurs qui auront réalisé, **en finale uniquement**, les temps exigés ci-avant lors des compétitions référencées au **point 1.3**. En cas d'égalité pour la 2^{de} place qualificative sur une épreuve, le temps en série sera considéré. En cas de nouvelle égalité, le meilleur temps réalisé en bassin de 50m sur la saison 2026 sera considéré.

2.7 Concernant le 100 4 nages uniquement, les 2 meilleurs nageurs qui auront réalisé le temps exigé dans la période du 27 juillet 2025 au 15 novembre 2026. En cas d'égalité pour la 2^{de} place qualificative sur une épreuve, le classement de chaque nageur à l'IMPR 2026 sera utilisé pour les départager.

** Dans le cas où deux nageurs seraient médaillés sur la même épreuve, seul le plus haut médaillé sera proposé à la sélection. Seules les épreuves individuelles sont considérées.*

3. Modalités d'engagement aux épreuves complémentaires :

Au seul titre de la bonification de la dynamique du programme de compétition de chaque nageur sélectionné en individuel, le Directeur Technique National pourra donner la possibilité de s'engager sur une ou des épreuves complémentaires, aux deux conditions suivantes :

- être qualifié à titre individuel,
- avoir réalisé les temps standard A* World Aquatics en bassin de 50m ou 25m dans une compétition au calendrier de World Aquatics dans la période du 27 juillet 2025 au 15 novembre 2026. (* voir annexe en dernière page)

4. Modalités de sélection aux épreuves de relais :

4.1 Les relais seront construits à partir des nageurs individuellement sélectionnés, il n'y a donc pas de temps de qualification à réaliser.

4.2 La disponibilité des (4) nageurs au regard de leur programme individuel de compétition et le potentiel du relais (l'opportunité d'une finale) seront déterminants pour la construction ou non du relais concerné.

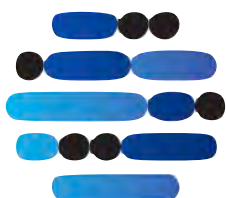
4.3 Dans le cas où un relais serait en lice pour une médaille grâce à l'ajout d'un nageur supplémentaire, non qualifié individuellement, la décision de ce rajout restera à la discrétion du Directeur Technique National.

5. Dispositions générales

5.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

5.2 Les critères présents sont écrits en fonction des règlements World Aquatics connus le jour de la publication. Tout changement de règlement de compétition par cette instance pourra contraindre la Direction Technique Nationale à modifier ce document.

5.3 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



WORLD
AQUATICS



Clichy, le 23 juillet 2026

A l'occasion des Championnats du monde de natation Pékin 2026 (« Beijing 2026 ») en bassin de 25m, World Aquatics nous communique les deux points suivants :

- l'introduction, à titre expérimental, d'un format à **10 couloirs** pour les **demi-finales** et les **finale**s de toutes les épreuves individuelles,
- ainsi que la mise en œuvre d'un programme de Wild-Card à l'appui des performances réalisées lors de la Coupe du monde de natation World Aquatics 2026.

Ce qui suit est une traduction et résumé de la communication de World Aquatics dont vous pouvez [consulter l'original ici et qui seul fait foi](#).

1. Format à 10 couloirs – Demi-finales et finale

Pour Beijing 2026, un format expérimental unique sera mis en œuvre, selon lequel dix (10) couloirs seront utilisés pour toutes les demi-finales et finale, y compris les finale directes dans les épreuves individuelles.

Dans ce cadre, chaque fédération nationale pourra désormais être représentée jusqu'à trois (3) athlètes en demi-finales et en finale, dont un (1) athlète bénéficiant d'une Wild-Card, sous réserve du respect des critères de qualification et d'éligibilité applicables.

Les dispositions techniques détaillées régissant ce format de compétition seront précisées dans la Convocation officielle (Summons) de Beijing 2026, qui sera transmise en temps voulu à l'ensemble des Fédérations membres.

2. Programme Wild-Card – Voie de qualification via la Coupe du monde de natation 2026

Un athlète pourra bénéficier d'une invitation au titre de la Wild-Card s'il satisfait à l'ensemble des conditions suivantes :

- participer à au moins deux (2) des trois (3) étapes de la Coupe du monde de natation 2026 ;
- terminer dans les trois (3) premiers d'une épreuve individuelle en finale, avec un temps égal ou inférieur au temps de qualification "A" applicable pour Beijing 2026, au moins une fois au cours de la série de la Coupe du monde de natation 2026.

Les conditions suivantes s'appliqueront aux inscriptions par Wild-Card :

- un maximum de une (1) Wild-Card par épreuve individuelle et par Fédération nationale ;
- un maximum de trois (3) athlètes Wild-Card par Fédération nationale ;

World Aquatics apportera un soutien aux athlètes Wild-Card, comprenant l'organisation et la prise en charge des frais de voyage et d'hébergement.

Nous vous invitons à consulter le document ci-joint intitulé Programme Wild-Card Beijing 2026, qui contient des informations complémentaires, notamment sur les conditions d'éligibilité, les modalités de mise en œuvre et les exigences administratives associées.

Résumé du Programme Wild-Card Beijing 2026 [consultable dans sa version originale ici](#) :

Le Programme Wild-Card Beijing 2026 permet à certains nageurs de se qualifier directement pour les Championnats du monde de natation en bassin de 25 m de Pékin 2026 grâce à leurs performances lors de la Coupe du monde de natation 2026.

Conditions d'obtention d'une Wild-Card

Un nageur doit :

- participer à au moins deux des trois étapes de la Coupe du monde 2026 (Bakou, Tachkent et Astana) ;
- terminer dans les trois premiers d'une finale individuelle ;
- réaliser au moins une fois un temps égal ou inférieur au temps de qualification A des Championnats du monde de Pékin 2026.

Attribution des Wild-Cards

- Une fédération ne peut obtenir qu'une seule Wild-Card par épreuve individuelle.
- Si plusieurs nageurs d'une même fédération remplissent les critères dans la même épreuve, la Wild-Card est attribuée à celui qui obtient le meilleur score en points World Aquatics.
- Un nageur peut obtenir une Wild-Card dans plusieurs épreuves s'il remplit les critères dans chacune d'elles.
- Chaque fédération est limitée à trois athlètes Wild-Card, hommes et femmes confondus.

Avantages des athlètes Wild-Card

Les athlètes bénéficiant d'une Wild-Card :

- sont inscrits en plus des quotas habituels de deux nageurs par épreuve ;
- ne comptent pas dans la limite de 26 nageurs par sexe imposée à chaque fédération ;
- peuvent participer à des épreuves supplémentaires, sous certaines conditions de qualification (temps A ou B selon les cas) ;
- peuvent être sélectionnés pour les relais par leur fédération.

Procédure d'inscription

- Après la Coupe du monde, World Aquatics informe les fédérations et les nageurs concernés.
- L'invitation doit être acceptée par le nageur et sa fédération dans un délai de 7 jours.
- Une Wild-Card refusée, non acceptée ou perdue n'est pas réattribuée.

Cas de perte de la Wild-Card

L'invitation est annulée si le nageur :

- se blesse avant les Championnats ;
- est suspendu ou commet une infraction aux règles antidopage ;
- ne remplit plus les critères d'éligibilité.

Dans tous ces cas, la Wild-Card est définitivement perdue.

Prise en charge par World Aquatics

World Aquatics prendra en charge :

- les déplacements internationaux des athlètes Wild-Card ;
- leur hébergement à l'hôtel officiel de leur équipe pendant la période des Championnats.

Règlement des litiges

Toute contestation relative au programme sera tranchée par le Comité exécutif de World Aquatics, dont la décision sera définitive et sans possibilité de recours.

3. QUALIFICATION AND STANDARD ENTRY TIMES

3.2 Standard Entry Times (25m)

Women			Men	
B (+3.5 % of A)	A		A	B (+3.5 % of A)
25.18	24.33	50m Freestyle	21.19	21.93
54.88	53.02	100m Freestyle	46.89	48.53
1:59.65	1:55.60	200m Freestyle	1:43.48	1:47.10
4:14.89	4:06.27	400m Freestyle	3:42.18	3:49.96
8:44.98	8:27.23	800m Freestyle	7:42.39	7:58.57
16:37.32	16:03.59	1500m Freestyle	14:49.29	15:20.42
27.47	26.54	50m Backstroke	23.37	24.19
59.53	57.52	100m Backstroke	50.81	52.59
2:09.93	2:05.54	200m Backstroke	1:52.11	1:56.03
31.27	30.21	50m Breaststroke	26.25	27.17
1:07.24	1:04.97	100m Breaststroke	57.38	59.39
2:26.88	2:21.91	200m Breaststroke	2:06.23	2:10.65
26.62	25.72	50m Butterfly	22.43	23.22
59.41	57.40	100m Butterfly	50.15	51.91
2:13.36	2:08.85	200m Butterfly	1:53.19	1:57.15
1:01.74	59.65	100m Individual Medley	52.98	54.83
2:13.90	2:09.37	200m Individual Medley	1:55.25	1:59.28
4:47.17	4:37.46	400m Individual Medley	4:08.87	4:17.58

3.3 Standard Entry Times (50m)

Women			Men	
B (+3.5 % of A)	A		A	B (+3.5 % of A)
25.73	24.86	50m Freestyle	22.05	22.82
56.15	54.25	100m Freestyle	48.34	50.03
2:02.37	1:58.23	200m Freestyle	1:46.70	1:50.43
4:18.99	4:10.23	400m Freestyle	3:48.15	3:56.14
8:52.63	8:34.62	800m Freestyle	7:48.66	8:05.06
16:59.02	16:24.56	1500m Freestyle	15:01.89	15:33.46
29.21	28.22	50m Backstroke	25.11	25.99
1:02.58	1:00.46	100m Backstroke	53.94	55.83
2:15.67	2:11.08	200m Backstroke	1:58.07	2:02.20
31.83	30.75	50m Breaststroke	27.33	28.29
1:09.21	1:06.87	100m Breaststroke	59.75	1:01.84
2:31.02	2:25.91	200m Breaststroke	2:10.32	2:14.88
27.15	26.23	50m Butterfly	23.36	24.18
1:00.37	58.33	100m Butterfly	51.77	53.58
2:13.73	2:09.21	200m Butterfly	1:56.51	2:00.59
2:17.48	2:12.83	200m Individual Medley	1:59.05	2:03.22
4:52.97	4:43.06	400m Individual Medley	4:17.48	4:26.49

3.4 Qualifying competitions

World Aquatics-approved qualification events for the World Aquatics Swimming Championships (25m) – Beijing 2026 can be found on the World Aquatics website ([LINK](#)).

Championnats d'Europe Juniors

Munich (GER)

du mardi 7 au dimanche 12 juillet

Responsable d'équipe

Eric REBOURG



Catégories d'âge : Filles et garçons

14 à 18 ans - nés de 2012 à 2008

Epreuves au programme :

Filles et garçons :

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre,
50 - 100 - 200 dos,
50 - 100 - 200 brasse,
50 - 100 - 200 papillon,
200 - 400 4 nages,
4x200 nage libre.

Filles, garçons et mixtes :

4x100 nage libre et 4x100 4 nages.

Entraîneur en chef

Philippe SCHWEITZER



!! Veuillez vous assurer d'être en possession d'un passeport ou CNI valide a minima jusqu'au 31 janvier 2027. Les nageurs mineurs devront être en possession d'une autorisation de sortie du territoire imprimée ([en ligne ici](#)) **!!**

1. Compétitions de sélection

- Les championnats de France U18 du 25 au 30 mai - Chalon sur Saône
- Oceanias du 8 au 14 mai - Suva (FJI) pour les licenciés de Nouvelle-Calédonie et de Tahiti.

Epreuves individuelles	Filles		Garçons	
	A	B	A	B
50 nage libre	25.91	26.00	22.93	23.03
100 nage libre	56.28	56.73	50.44	50.80
200 nage libre	2:01.83	2:03.14	1:50.50	1:51.44
400 nage libre	4:16.52	4:18.32	3:53.76	3:57.08
800 nage libre	8:43.58	8:54.01	8:06.70	8:11.69
1500 nage libre	16:50.29	17:01.36	15:30.19	15:40.24
50 dos	28.78	29.30	25.77	26.14
100 dos	1:02.71	1:03.52	56.19	56.84
200 dos	2:15.37	2:18.01	2:01.88	2:04.40
50 brasse	31.80	32.18	28.24	28.53
100 brasse	1:10.07	1:11.00	1:02.58	1:03.24
200 brasse	2:31.34	2:34.11	2:16.01	2:18.03
50 papillon	27.14	27.43	24.15	24.62
100 papillon	1:00.63	1:01.47	54.00	54.60
200 papillon	2:14.07	2:17.08	2:01.66	2:03.00
200 4 nages	2:18.21	2:20.04	2:04.24	2:05.77
400 4 nages	4:51.60	4:54.81	4:25.54	4:27.92

2. Règles de sélection aux épreuves individuelles

2.1 Seront proposés à la sélection, dans la limite de 4 nageurs par épreuve et sans restriction d'âge, les nageurs qui auront réalisé en finale A uniquement (en séries pour les épreuves de 800 et 1500 nage libre dames et messieurs), le standard A du tableau ci-contre lors des compétitions référencées au **point 1**.

2.2 Au regard du **point 2.1**, si la totalité des places n'est pas pourvue, la sélection pourra être complétée par les nageurs de 14 à 16 ans (nés de 2012 à 2010) qui auront réalisé le standard B du tableau ci-contre et selon les mêmes exigences décrites au **point 2.1**.

2.3 En cas d'égalité pour la 4^{ème} place qualificative sur une épreuve, le temps en série sera considéré. En cas de nouvelle égalité, le meilleur temps réalisé sur la saison sera considéré.

2.4 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou de son représentant.



3. Modalités d'engagement aux épreuves complémentaires

3.1 Les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils participent à l'épreuve ou aux épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur une épreuve ou, au maximum, deux épreuves complémentaires, dans la limite des places disponibles, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.

3.2 Les nageurs sélectionnés uniquement au titre des relais, pourront être éventuellement engagés sur une épreuve complémentaire sous réserve qu'aucun nageur ne soit qualifié sur cette même épreuve, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.

3.3 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou de son représentant.

4. Modalités de sélection aux épreuves de relais

4.1 Pourront être proposés à la sélection, les 4 meilleurs nageurs, qui, lors des compétitions référencées au **point 1**, auront réalisé en finale A uniquement, à l'addition de leur temps individuel, le temps de qualification du tableau ci-dessous.

Epreuves de relais	Dames	Messieurs
4x100 nage libre	3:45.33	3:22.37
4x200 nage libre	8:12.67	7:26.40
4x100 4 nages	4:10.05	3:43.47

4.2 En considérant les temps réalisés au cours des compétitions référencées au **point 1** et au regard du **point 4.1**, les temps de relais 4 nages du tableau ci-contre seront calculés à l'addition des 4 meilleurs nageurs pour chaque épreuve, 4 nageurs différents devant constituer ces relais.

4.3 En cas de réalisation des temps du tableau ci-dessus, la sélection sera établie selon la disponibilité des 4 meilleurs nageurs concernés et/ou du niveau des réservistes.

4.4 Les nageurs réservistes pourront être sélectionnés selon le niveau et la stratégie du relais.

4.5 Les relais des 4 x 100 nage libre mixte et du 4 x 100 4 nages mixte seront éventuellement proposés à la sélection, en fonction des nageurs déjà sélectionnés.

4.6 Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais.

4.7 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou de son représentant.

5. Dispositions générales

5.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

5.2 Les critères présents sont écrits en fonction des règlements European Aquatics® connus le jour de la publication. Tout changement de règlement de compétition par cette instance pourra contraindre la Direction Technique Nationale à modifier ce document.

5.3 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.

 **EUROPEAN
AQUATICS®**

This is your element 



**ACCOMPAGNEMENT DE LA PERFORMANCE
DELEGATION INTERNATIONALE**

Championnats d'Europe Juniors

Munich (Allemagne)

Du mardi 7 juillet 2026 Au dimanche 12 juillet 2026

Code Analytique : N631C0102

SPORTIFS

	Nom Prénom	Date Naissance	Licence N° IUF	Club
Athlètes féminines (15)	ADOPO Éline	20/03/2008	2288719	DAUPHINS TOULOUSE OEC
	BESSARD Maëline	09/04/2008	2064185	GRENOBLE ALP'38
	BETTIOUI Ferroudja	02/04/2010	2292141	AS CORBEIL-ESSONNE
	BOURSEUL Andréanne	16/04/2008	2493437	NANTES NATATION
	CASSAR Manoli	21/05/2008	2048309	CN ANTIBES
	DANIAUD Nora	19/03/2008	2168697	DAUPHINS D'ANNECY
	DEMACON Adèle	02/08/2012	2823087	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES NATATION
	LECHEVALIER Jeanne	08/12/2009	2304913	AMIENS MÉTROPOLE NATATION
	LOMBARDO Chloé	15/01/2008	1848879	SN METZ
	MESMACQUE Rosalie	15/01/2010	2267557	LILLE MÉTROPOLE NATATION
	PERROT Julia	11/08/2009	3748717	MONTPELLIER MÉTROPOLE NATATION
	ROUSSEL Lison	05/06/2012	3047651	ALLIANCE DIJON NATATION
	SERRA Carla	12/10/2008	2088759	CANET 66 NATATION
	SOLDERMANN Maéva	19/06/2008	1972571	DAUPHINS DE ST-LOUIS
	TINKER Tess	07/05/2008	1998931	STADE OLYMPIQUE CHAMBÉRY
Athlètes masculins (16)	BAYLE Marius	02/06/2008	1852583	ASM CHAMALIÈRES NATATION
	BERNHARDT Félix	18/07/2010	1851169	ERTSEIN AQUATIC CLUB
	BOURLET Thomas	24/11/2008	2253867	SPN POITIERS
	CERDA Chrissander	28/09/2008	1764290	CN ANTIBES
	COUENNE-BENSABEUR Paolo	01/07/2009	2576369	EN CAEN
	CRASSARD Gabriel	14/01/2008	2198487	AS MONACO NATATION
	CRISTOFINI Sauveur	29/11/2009	2588367	G.F.C AJACCIO
	ESPRIET Adrien	04/02/2008	2318959	LILLE MÉTROPOLE NATATION
	GRÉGOIRE-CHARMASSON Matéo	07/06/2008	2893203	NAUTIC CLUB NÎMES
	LABOUGLIE François	27/04/2009	2266403	SOISSONS NATATION SPORTIVE
	MARTINS Roméo	22/05/2009	2605637	ANGERS NATATION
	MERVANT-DUFY Paul	24/06/2008	2387585	CN MARSEILLE
	MURATORY Nathan	15/01/2008	2113051	CANET 66 NATATION
	PAUSÉ Alexandre	29/10/2008	2070757	DAUPHINS TOULOUSE OEC
	ROMÉO Clément	27/08/2008	1736021	OLYMPIC NICE NATATION
	ROUDILLON Timo	23/06/2010	2496109	CN HOUILLES-CARRIÈRES

ENCADREMENTS

Fonction	Nom Prénom	Date Naissance	Licence N° IUF	N° Carte Pro	Club
Responsable d'équipe :	REBOURG Éric	06/04/1973	133846	02120ED0043	CN FONT ROMEU CERDAGNE
Responsable logistique :	ROSSET Séverine	07/04/1973	699777	02120ED0049	NATATION BRETAGNE
Head coach :	SCHWEITZER Philippe	04/05/1966	98834	06711ED0090	CN FONT ROMEU CERDAGNE
Entraîneurs :	DALEUX Brian	02/07/1999	2064571	01321ED0424	CN MARSEILLE
	DUFOUR Morgan	01/06/1973	155864	02910ED0072	AMIENS MÉTROPOLE NATATION
	LEGRAND Alexandre	26/05/1994	755200	08025ED0151	AMIENS MÉTROPOLE NATATION
	LESSCHAEVE Nino	10/03/2004	1680042		LILLE MÉTROPOLE NATATION
Centre Support à la Performance :	DECRON Nathan	27/02/2000	4092162		
Préparateur physique :	FOURNOT Antoine	23/09/1994	417304	09420ED0261	
Kinés :	CASANOVA Lionel	15/07/1970	606458		MARTIGUES NATATION
	DUCOEUR Dorine	29/03/1992	671116		
	À déterminer	19/04/1982	63363		
Médecin :	BOCQUEHO Gildas	13/08/1990	372741		

Nombre de prise en charge FFN – 44

Nombre de prise en charge Organisateur / Ligue / Club – 0

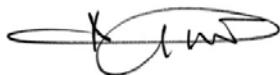
Détails / sous totaux

Nombre d'athlètes	31
Nombre d'entraîneurs	5
Nombre DTN	2
Nombre d'Officiels (Elus, juges, arbitres)	0
Nombre de médecins	1
Nombre de préparateurs physiques	1
Nombre d'analystes vidéo	1
Nombre de préparateurs mentaux	0
Nombre de kinés	3

Merci d'expliquer vos répartitions : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

01/06/2026

Denis AUGUIN
Directeur Technique National



01/06/2026

Gilles SEZIONALE
Président



Action Post-Juniors U21

World Aquatics Swimming World Cup - Stop 1

Baku (AZE)

01-03 octobre 2026

Responsable d'équipe

Franck SCHOTT



Années d'âge Filles et Garçons

19 à 21 ans, nés de 2007 à 2005.

Epreuves au programme :

Filles et garçons :

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre, 50 - 100 - 200 dos, 50 - 100 - 200 brasse, 50 - 100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages.

!! Veuillez vous assurer d'être en possession d'un passeport ou CNI valide *a minima* jusqu'au 31 janvier 2027. **!!**

1. Compétition de sélection

Championnats de France Elite du 27 juin au 2 juillet - Saint Etienne

Epreuves individuelles	Filles	Garçons
	A	A
50 nage libre	25.46	22.51
100 nage libre	55.37	49.66
200 nage libre	2:00.04	1:49.11
400 nage libre	4:12.66	3:50.98
800 nage libre	8:36.44	7:58.74
1500 nage libre	16:34.86	15:17.00
50 dos	28.40	25.32
100 dos	1:01.34	54.87
200 dos	2:13.05	2:00.29
50 brasse	31.32	27.80
100 brasse	1:08.60	1:01.21
200 brasse	2:27.64	2:13.15
50 papillon	26.40	23.80
100 papillon	59.48	53.00
200 papillon	2:12.26	1:58.97
200 4 nages	2:15.33	2:00.35
400 4 nages	4:45.71	4:20.47

2. Modalités de sélection

2.1 Réaliser le temps exigé d'une épreuve figurant dans le tableau ci-contre lors d'une finale B ou A (en séries pour les épreuves de 800 et 1500 nage libre) au cours de la compétition citée au **point 1**. Les temps réalisés seront exprimés en pourcentage de l'IMPR 2026.

2.2 L'équipe sélectionnée sera composée d'un maximum de 12 nageurs.

2.3 Au regard des **points 2.1 et 2.2**, la répartition des nageuses et des nageurs sera établie comme suit :

2.3.1 Les 4 premières nageuses classées en pourcentage selon l'IMPR 2026,

2.3.2 Les 4 premiers nageurs classés en pourcentage selon l'IMPR 2026,

2.3.3 Les 4 meilleurs nageurs suivants (filles et garçons confondus) classés en pourcentage selon l'IMPR 2026.

2.4 En cas d'égalité pour chaque 4^{ème} place qualificative à l'IMPR 2026, autant de chiffres après la virgule du pourcentage seront considérés pour départager les nageurs.

2.4 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou de son représentant.

3. Modalités d'engagement aux épreuves complémentaires

3.1 Les nageurs sélectionnés sous réserve qu'ils participent à l'épreuve laquelle ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur des épreuves complémentaires, dans la limite des places disponibles, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.

3.2 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou de son représentant.

4. Dispositions générales

4.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

4.2 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



XX^e Coupe de la COMEN

Belgrade (SRB)

19 au 21 juin

Responsable d'équipe



Fanny BABOU

Années d'âge

Filles de 13 à 15 ans, nées de 2013 à 2011
Garçons 15 et 16 ans - nés en 2011 et 2010

Epreuves au programme :

Filles et garçons :

50 - 100 - 200 - 400 nage libre,
100 - 200 dos, 100 - 200 brasse,
100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages
4x100 et 4x200 nage libre, 4x100 4 nages

800 nage libre => **Filles**

1500 nage libre => **Garçons**

Mixtes :

4x50 nage libre et 4x50 4 nages.



Veuillez vous assurer d'être en possession d'un passeport ou CNI valide a minima jusqu'au 31 janvier 2027.

Les nageurs devront être en possession d'une autorisation de sortie du territoire imprimée ([en ligne ici](#))

1. Période de sélection

- du 1er mars au 30 avril, sur les performances réalisées lors des compétitions ci-dessous :
- Championnats de Ligues en webconfrontation #1 et Challenge National #1 ([dérogation à demander ici](#) pour les nageurs de niveau ELITE).
- Toutes compétitions en bassin de 50m (Chronométrage automatique) pour les nageurs licenciés et résidents dans les DOM-TOM*.
- Les meetings au calendrier World Aquatics pour les nageurs expatriés*.

* Les performances devront être transmises à odp@ffnatation.fr (Jeu de résultats en PDF avec les performances surlignées).

Epreuves individuelles	Filles		Garçons
	A	B	A
50 nage libre	27.18	27.50	24.03
100 nage libre	58.43	59.35	52.08
200 nage libre	2:06.84	2:08.57	1:55.28
400 nage libre	4:25.41	4:29.65	4:03.72
800 nage libre	9:04.44	9:10.38	-
1500 nage libre	-	-	16:10.82
100 dos	1:05.68	1:06.40	58.70
200 dos	2:21.18	2:23.22	2:07.80
100 brasse	1:13.17	1:14.13	1:05.54
200 brasse	2:37.98	2:39.84	2:22.90
100 papillon	1:03.19	1:04.31	56.73
200 papillon	2:22.02	2:24.28	2:07.45
200 4 nages	2:22.93	2:24.56	2:08.87
400 4 nages	5:05.67	5:06.17	4:39.33

2. Modalités de sélection aux épreuves individuelles

2.1 Seront proposés à la sélection, dans la limite de 2 nageurs par épreuve, les nageurs qui auront réalisé le temps de qualification des colonnes **A** du tableau ci-contre lors des compétitions référencées au **point 1**.

2.2 Le règlement de la compétition fixe à 16 filles et 16 garçons le nombre maximum de participants par sélection. Dans le cas où ce quota serait dépassé, les places seront départagées au regard du nombre d'épreuves acquises individuellement et, le cas échéant, à leur meilleur pourcentage de l'Indice Mondial de Performance de Référence (IMPR).

2.3 Au regard des **points 2.1 et 2.2**, si la totalité des places n'est pas pourvue, la sélection pourra être complétée par les nageuses de 13 ans (nées en 2013) qui auront réalisé le standard **B** du tableau ci-contre lors des compétitions référencées au **point 1**.

2.4 Dans chaque épreuve, l'ordre d'accès à la sélection se fera en fonction du classement des meilleures performances réalisées.

2.5 S'agissant d'une compétition par équipe, les nageurs très proches des temps de qualification, au regard des dispositions décrites aux **points 2.1, 2.2 et 2.3**, pourraient être sélectionnés afin d'améliorer le potentiel de la sélection.



XX^e Coupe de la COMEN

Belgrade (SRB)

juin

3. Modalités d'engagement aux épreuves complémentaires

3.1 Les nageurs participants à une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils disputent l'épreuve ou les épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur des épreuves complémentaires, au vu du programme et de l'opportunité d'améliorer le potentiel de l'équipe au classement général.

3.2 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou de son représentant.

4. Modalités de sélection aux épreuves de relais :

4.1 Les relais pourront être proposés à la sélection au regard des nageurs sélectionnés à titre individuel, en fonction des places disponibles et de l'intérêt de l'équipe, un ou plusieurs nageurs pourront être sélectionnés pour compléter l'équipe.

4.2 Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais.

4.3 La décision restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

5. Dispositions générales

5.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

5.2 Les critères présents sont écrits en fonction des règlements de la COMEN connus le jour de la publication. Tout changement de règlement de compétition par cette instance pourra contraindre la Direction Technique Nationale à modifier ce document.

5.3 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



**ACCOMPAGNEMENT DE LA PERFORMANCE
DELEGATION INTERNATIONALE**

COMEN

Belgrade (Serbie)

Du vendredi 19 juin 2026 Au dimanche 21 juin 2026

Code Analytique : N631C0101

ATHLETES

	Nom Prénom	Date Naissance	Licence N° IUF	Club
Athlètes féminines (13)	ASSOUAD Laura	23/07/2011	4125639	CN SALON-DE-PROVENCE
	CASTOR HELAINE Anna	31/07/2011	3534441	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
	DEMACON Adèle	02/08/2012	2823087	CHARLEVILLE-MEZIERES NATATION
	GOSSE Alice	21/06/2011	3268735	CN BREST
	HATRY Mélissandre	17/10/2011	2964955	CA ORSAY
	JACQUIER Elaya	18/10/2011	2231973	CO SAINT-DIZIER NATATION
	MONTEILLET Eva	09/04/2011	2582283	MONTEILMAR NAUTIC CLUB
	NIKANDROV Eliza	25/05/2011	2813105	AS MONACO NATATION
	PACHIAUDI Gilyane	05/08/2011	2506379	OLYMPIC NICE NATATION
	PENARD Margaux	28/08/2011	3232391	NAUTIC CLUB NIMES
	ROUSSEL Lison	05/06/2012	3047651	ALLIANCE DIJON NATATION
	SCHMITT Loane	03/11/2011	2519317	DAUPHINS DE ST-LOUIS
	TISON Saona	16/08/2012	3358657	SC ABBEVILLOIS NATATION TRIATHLON
Athlètes masculins (10)	BERNHARDT Félix	18/07/2010	1851169	ERSTEIN AQUATIC CLUB
	CACHOT Geoffrey	29/01/2010	2382467	DAUPHINS TOULOUSE OEC
	CARPON Kylian	30/01/2010	2246187	ES MASSY NATATION
	CHACHAY Kyan	03/09/2010	3417107	CANET 66 NATATION
	FAUCONNIER Léo	08/05/2010	2521627	CN MELUN VAL DE SEINE
	GRIFFON Arnaud	23/11/2010	2673761	CNP LOUDEAC
	HEBRARD Victor	29/12/2010	4247689	NEPTUNE CLUB DE FRANCE
	MORALES Pablo	28/09/2010	3016343	NAUTIC CLUB NIMES
	RAFT Simon	29/09/2010	2733165	AMIENS METROPOLE NAT
	ROUDILLON Timo	23/06/2010	2496109	CN HOUILLES-CARRIERES

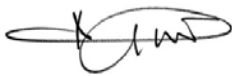
ENCADREMENT

Fonction	Nom Prénom	Date Naissance	Licence N° IUF	N° Carte Pro	Club
Chef de délégation	CHALENDAR Lionel	18/08/1967	199578		ES NANTERRE
Responsable d'équipe	BABOU Fanny	26/03/1989	234837	01120ED0026	CNS ST-ESTEVE
Entraîneurs	CHANAL Nicholas	16/04/1992	298750	03016ED0098	NAUTIC CLUB NIMES
	HAQUIN Maximilien	06/01/1989	358165	09213ED0044	MONTELMAR NAUTIC CLUB
	JACQUIER Yann	10/08/1979	651690	09109ED0069	CO SAINT-DIZIER NATATION
	LE CORRE Pablo	15/08/2000	1171811	02925ED0386	CN BREST
Médecin	VAN ARKEL Florence	12/03/1992	674135		CLUB DES NAGEURS DE BRIVE
Centre support à la performance	DUPUIT Marine	02/01/1996	4399058	00317ED0016	LILLE MÉTROPOLE NATATION

05/05/2026

05/05/2026

Denis AUGUIN
Directeur Technique National



Gilles SEZIONALE
Président

